

CLUB DES RETRAITÉS MGEN 01
42 rue Charles Robin 01000 BOURG EN BRESSE
Modalités d'adhésion Saison 2020-2021

Documents d'aide ou d'accompagnement à la constitution du dossier

Doc 5 : Document de présentation des activités proposées par le Club. Cliquez [ici](#)

Doc 2 aide : Document spécimen d'aide à la rédaction de la demande de licence. Cliquez [ici](#)

Votre dossier d'adhésion est à faire parvenir à :

Michel Christofol, 19 rue Tony Ferret, 01000 Bourg en Bresse.

Il doit être constitué des documents suivants :

Le formulaire d'inscription Club (2 pages recto-verso).

- Soit individuel (Doc 1a) Cliquez [ici](#)

- Soit pour couple résidant à la même adresse (Doc 1b) Cliquez [ici](#)

Et, éventuellement, en fonction du choix de vos activités :

Le formulaire de demande de licence 2FOPEN (1 page - Doc 2) Cliquez [ici](#)

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités sportives choisies valable 3 ans (Doc 3) Cliquez [ici](#)

ou **Le questionnaire et l'attestation de santé signée et datée après le 1er septembre 2020 si votre précédent certificat médical, dans sa durée de 3 ans est encore valable jusqu'en septembre 2021 (Doc 4) Cliquez [ici](#)**

Vos 2 chèques distincts de participation financière :

N.B. Cette année, la section MGEN 01 a souhaité que la participation financière qui lui est attribuée face l'objet d'un règlement distinct, à savoir donc :

▶ **1 chèque à l'ordre de MGEN 01 de 10 €/personne**

▶ **1 chèque à l'ordre de USFEN FP 01 d'un montant ...**

de 7 €/personne si vous ne pratiquez aucune activité avec licence

ou de 28 €/personne si vous pratiquez au moins une activité avec licence.